COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE DIRECTION du 14 janvier 2008

Le 14 janvier 2008, le conseil de direction de l'IUT s'est réuni à 14 heures 15, salle du conseil, site de la Fleuriaye, sur convocation de M. CITEAU, directeur et sous sa présidence.

Étaient présents **:**
Mmes DURAND, HARZALLAH, LAIME, L'ANTON, PINGLOT-CASTELLS, SALLE
MM. CASTAGLIOLA, CORMERAIS, FOUCHER, GRELIER, GUERIN, HERNANDEZ, MARCHAND, MARQUET, MOUSSEAU, VACHOT

Etaient excusés :
MM. BARBU, BUCHON, DETERRE, FAUCOU, MILLET, VIARD-GAUDIN

ORDRE DU JOUR :
1. **Approbation du compte-rendu du 12/11/2007**
2. **Plan de communication 2008 et préparation des journées « Portes Ouvertes »**
3. **Calendrier des conseils de direction 2008**
4. **Arrivée des nouveaux personnels**
5. **Composition des commissions (admission, passage, attribution du DUT)**
6. **Point sur SIFAC**
7. **Remplacement de M. JAYEZ à la présidence de la commission de validation GEA**
8. **Questions diverses**

1 – Approbation du compte-rendu du 12/11/2007

J. GRELIER
- point 2 – volume horaire à ramener en pourcentage pour une meilleure lisibilité, ajouter la valeur relative à la valeur absolue.

  - Les charges d'enseignement en formation initiale qui ont été effectivement réalisées en 2006-2007 pour un total de 53 115 HTD, à comparer avec les prévisions pour l'année 2006-2007, 55 552 HTD, soit une diminution de 4,38 % (2436 HTD).
  - Les prévisions des charges d'enseignement pour 2007-2008 des départements et LP, 56246 HTD, à comparer avec les prévisions 2006-2007, 55552 HTD, soit une augmentation brute des charges d'enseignement de 1,23 % (694 HTD).

- Paragraphe 7 page 3 – mise en application calcul service statutaire = rentrée 2008
- Page 4 : dépenses frais de polycopiés : M. GRELIER suggère de rajouter « somme dépensée en 2007 à périmètre constant ou ajustée 2008 ». Toute dépense en supplément du crédit sera facturée sur le budget du département.
- J-P. CITEAU propose de réécrire le paragraphe qui n'est pas clair.

Proposition A. SARDA
Il faut tout d'abord rappeler que nous sommes dans une démarche de réduction des charges faisant appel à la prise de conscience de chacun.
La somme affectée par formation à la reprographie est une ouverture de crédit. Cette ouverture de crédit sera compensée en faisant payer les étudiants à la rentrée de septembre.
En cas de dépassement de la somme créditée, une facturation sera effectuée sur la dotation de la formation lors de l'exercice budgétaire suivant.
Mais il n'est pas possible techniquement de réaffecter une économie en cours d'exercice car le bilan sur la consommation est effectué fin décembre, voire début janvier.

Ces modifications étant apportées, le compte rendu du conseil du 12/11/2007 est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

2 – Plan de communication 2008 et préparation des journées « Portes Ouvertes »

C. ROUEIRE : l'année 2008 va privilégier la communication sur les licences professionnelles. Les insertions traditionnelles dans la presse écrite des journaux de l'Ouest, (Ouest France, Presse Océan, quotidiens Vendéens) et de 20 minutes, font état des 9 licences professionnelles sous réserve d'habilitation. Lorsque l'on connaîtra le nombre exact de licences professionnelles ouvrant en septembre 2008, il faudra faire des insertions de mise au point dans ces mêmes quotidiens avant la clôture des inscriptions sur le site www.iutpaysdelaloire.org. Le service communication aura sans doute besoin d'une rallonge budgétaire pour ces insertions supplémentaires.

Pour l'instant, nous n'avons eu aucune demande de complément sur les 9 dossiers déposés ni de retour du Ministère.

Une demande de complément est parvenue le 17 janvier à C. VIARD-GAUDIN pour la licence professionnelle SEICOM, portant sur le nombre d'inscrits en 2007-2008 et sur les modalités de fonctionnement du conseil de perfectionnement.

J-P. CITEAU commente l'absence de demande d'informations complémentaires : dans l'hypothèse la plus favorable, les 9 LP ont reçu l'agrément des commissions d'experts, mais cela lui semble peu probable et surtout peu souhaitable, car nous aurions des problèmes de fonctionnement, vu notre situation financière et notre déficit en personnels.

C. ROUEIRE précise que le Ministère a reçu 45 LP pour l'Université de Nantes.

M. WIEGEL, coordinateur des licences professionnelles, a envoyé à tous les porteurs de LP un tableau qui doit être mis à jour et complété. Ce tableau, accessible notamment par le site admission post-bac, est destiné à l'information des candidats (public concerné, métiers visés...).

La présidence a prévu une mise à jour des pages relatives aux LP sur le site Internet www.univ-nantes.fr à compter du 15 janvier.

C. ROUEIRE demande aux porteurs de projets de LP qui n'ont pas envoyé les informations pour la mise à jour du site, de bien vouloir le faire dans les meilleurs délais.

Salon Studyrama :

C. ROUEIRE rappelle que l'IUT sera présent au salon Studyrama les **1er et 2 février à la Trocardière à Rezé**.

L'IUT, sur le salon, aura un stand de 9m², 6m de long donc très peu de profondeur.

Il faut un enseignant par département et par créneau horaire, la coordination du planning étant faite par les responsables de chaque département.

Les horaires sont différents selon les jours : vendredi 1er février : 14H – 18H, samedi 2 février : 10H – 18H

Elle regrette que le département GEA ait décidé de ne pas y participer, vu le nombre de demandes d'information pour ce département lors des présentations de l'IUT (salons ou établissements).

J-P. GUERIN précise que lors du salon de l'Étudiant à Rennes, les enseignants de QLIO ont eu une quantité impressionnante de contacts. 50 à 60 de ces contacts concernaient le département GEA.

J-P. CITEAU estime que lorsque la participation à un salon a été décidée en conseil de direction, ce qui est le cas pour Studyrama, aucun département ne peut s'exonérer d'y participer. En revanche, si un département décide de participer à un salon de son propre chef, il lui appartient de mobiliser les autres départements.

J. SALLÉ soumet un document qui doit être finalisé le plus rapidement possible car il sera diffusé sur le stand de Studyrama et dans les lycées. Le tirage sera effectué à l'IUT, au dernier moment, car les informations sur les LP risquent d'être modifiées.

Les remarques et corrections devront être transmises à J. SALLÉ pour le 22 janvier car le document doit être prêt fin janvier.

Commentaires :

- il faut continuer à travailler avec les mêmes couleurs et la même charte.
- Les LP prennent beaucoup de place sur le document.
- Ce document ne sera pas tiré sur papier glacé
- Modification de la couleur du rond sur la 1ère page : pas assez soutenue
- Le site des candidatures IUT Pays de la Loire ouvre courant février.

J. SALLÉ signale également que tous les documents (plan d'accès, horaires) concernant le salon Studyrama se trouvent sur le site de l'IUT.

Préparation journée « Portes Ouvertes » :

La journée « Portes Ouvertes » aura lieu le **8 mars 2008**, juste une semaine après la fermeture de l'IUT du 23/2 au 3/1 matin.

C. PLOT se charge de la coordination sur le site de la Fleuriaye, un point sur la préparation est prévu lors du prochain conseil de site, le 11 février 2008.

Sur le site Joffre, il sera demandé à H. SAMOYEAU de coordonner la préparation de cette journée.

3 – Calendrier des conseils de direction 2008

- 10 mars : site Joffre
- 7 avril : site de la Fleuriaye
- 26 mai : site Joffre
- jeudi 26 juin : site de la Fleuriaye, date donnée à titre indicatif, car la date du conseil d'administration n'est pas encore fixée.

Autres dates :

- Le pont retenu en 2008 est celui du 8 mai au 12 mai. L'IUT sera ouvert les 2 et 3 mai pour le pont de l'Ascension.
- L'exposition des projets industriels est prévue le vendredi 20 juin
- Fermeture pour les vacances d'été le 25 juillet et ouverture de l'établissement le 21 août. Ces dates seront proposées à la commission du personnel IATOSS.

4 – Arrivée des nouveaux personnels

- CHARLOT Anne-Marie au Service du personnel et des traitements
- TROUSSIER Géraldine au Service de la Formation continue et de l'apprentissage
- GRISON Julien, contractuel sur poste Etat au Département SGM
- ANGELETTI Benjamin, contractuel sur poste Etat au Département GMP

N. BARBU sera nommé maître de conférences à compter du 1er février 2008.

5 - Composition des commissions (admission, passage, attribution du DUT)

Les documents présentés par les départements indiquent la composition des commissions d'admission, de passage et d'attribution du DUT.
J-P. GUERIN souhaite savoir si l'on doit considérer les moniteurs comme des enseignants permanents. Cette question sera posée au service scolarité.
Pour J-P. CITEAU, il n'est pas obligatoire de faire figurer tous les enseignants permanents dans les commissions, mais il est préférable que l'ensemble des enseignants se prononce sur tous les étudiants, y compris ceux qu'ils n'ont pas évalués.
Pour GEA par exemple, seuls les enseignants intervenant en APPC figurent dans la commission, il serait préférable que les différentes commissions d'un département soient composées à l'identique.

Il va falloir s'entendre sur des règles communes à tous les départements pour la composition des commissions :

- Présence de tous les enseignants permanents
- Nombre minimal d'enseignants vacataires
- Nombre minimal de personnalités extérieures

6 – Point sur SIFAC

J-R. DUBAS fait le point sur la mise en place du nouveau logiciel de comptabilité et de gestion de l'Université de Nantes, SIFAC. A la date du conseil de direction, la situation n'est pas réjouissante, aucune des fonctionnalités n'est réellement accessible, ni les bons de commande, ni les ordres de missions, ni l'accès à la «société » CFA. Les anomalies sont transmises à la Présidence sur un support SIFAC pour demande de modifications.

Les personnels du service financier n'ont pas eu une bonne formation pratique au mois de décembre, le budget n'ayant pas encore été saisi, les opérations ne pouvaient être menées à terme.

Les formateurs, eux-mêmes, n'ont jamais pu finaliser des opérations : commandes, missions,…

La question se pose de la pertinence du maintien de la 2ème vague de formation pour les secrétaires de département et service, prévue semaine 3, vu le fonctionnement aléatoire du logiciel SIFAC.

Autre problème lié à SIFAC, il ne sera pas possible de payer les vacataires de Formation Continue en janvier. J-P. Citeau souhaiterait que le président de l'Université prévienne lui même les personnels.

J-R. DUBAS signale également un problème au niveau des postes gagés. L'université a décidé de prendre en charge directement ces traitements, initialement gérés par le Trésor public, avec récupération du montant sur budget propre de l'université. L'information n'est pas bien passée sur le sujet, les composantes n'ont pas réalisé que le coût serait plus élevé en raison de la prise en charge sur leur budget de la part patronale de la pension civile des postes gagés dits « loi sapin ». Ce coût pourrait être de 120 000€ pour l'IUT (60 000€ pour l'année 2007, somme à reverser au Trésor et 60000€ pour les charges 2008).

J-R. DUBAS, interrogé sur la modification des procédures pour la facturation des dépenses de reprographie, indique que le but est la simplification du système : les recettes sont effectuées en totalité sur le service reprographie. Les dépenses sont également effectuées sur le service reprographie, les départements et services ayant un crédit ouvert à concurrence de la somme dépensée en 2007. En cas de dépassement du crédit, la différence est facturée au département ou service.

7 – Remplacement de M. JAYEZ à la présidence de la commission de validation GEA

J-P. CITEAU propose de confier cette responsabilité à M. Gérard FROYER, s'il en est d'accord, puisque d'après la réglementation en vigueur, le président des commissions de validation doit être un professeur des universités.

Il peut toutefois y avoir des dérogations, puisque J. HANEN est président de la commission pour GEII, et G. COEURDEUIL pour GMP.

8 – Questions diverses

o Point sur les élections aux Commissions Administratives Paritaires Nationales pour les personnels ITARF et à la Commission Administrative Paritaire Académique pour les adjoints techniques de recherche et formation.

Ces élections se dérouleront le mardi 29 février 2008 de 9 h à 17 h.

Salle E10 pour les personnels ITARF en fonction sur le site Joffre

Bâtiment IRESTE, à l'Ecole Polytechnique pour les personnels en fonction sur le site de la Fleuriaye.

o Dates des élections aux 3 conseils de l'IUT

Les élections aux 3 conseils sont prévues le lundi 17 mars pour les personnels enseignants et BIATOSS et le mardi 18 mars pour les étudiants. Les dates sont retenues sous condition de l'adoption des statuts de l'université par le conseil d'administration du 25 janvier.

La date limite de dépôt des listes de candidats est fixée au 4 mars.

Les listes électorales devront être affichées 20 jours avant la date du scrutin, soit pendant la fermeture des vacances d'hiver. La présidence s'est engagée à tenir compte des dates de vacances pour envoyer les listes.

o Evolution des statuts de l'Université

Le conseil d'administration de l'université du 25 janvier doit se prononcer sur les nouveaux statuts, notamment sur la composition du conseil d'administration, en application de la loi sur l'autonomie des universités du 11 août 2007. Les nouveaux statuts doivent être votés impérativement avant le 11 février 2008 (dans les 6 mois de la promulgation de la loi) si l'université souhaite un conseil élargi à 30 membres, sinon le nombre est celui fixé par la loi, 20 membres.

14 enseignants , 7 professeurs des universités ou assimilés et 7 autres enseignants

3 BIATOSS, 5 étudiants et 8 personnalités extérieures (3 désignées par les collectivités territoriales), 5 autres désignées par les organisations syndicales (employeurs et salariés) ou intuitu personnae.

o L'assemblée des directeurs d'IUT se déroulera du 8 au 12 mai 2008 sur l'île de la Réunion. J-P. CITEAU y participera en tant que membre du bureau de l'ADIUT.

o Commission Bibliothèque

Chaque département doit désigner un représentant, la périodicité des réunions étant une à 2 fois par an. Son rôle est de définir la politique des achats communs et d'en contrôler l'exécution.

o Projet Chine :

J-P. CITEAU a reçu un représentant d'un organisme fédérateur des universités chinoises pour évoquer la possibilité d'une coopération entre l'université de HUWAN et l'IUT de Nantes, filières GEA et Informatique, dans le but d'accueillir un groupe de 12 à 20 étudiants chinois.

Il est prévu pour les étudiants une année de préparation en Chine, avec participation des enseignants du département concerné.

La contribution proposée par étudiant serait de 2500€, auxquels il faut ajouter le montant du tutorat et des voyages en Chine des enseignants de l'IUT.

J-P. CITEAU attend une proposition chiffrée.

o Commission informatique

Toujours pas de candidat pour le poste d'ASI développeur informatique, la rémunération proposée n'est pas assez attractive. On pourrait s'acheminer vers une solution en interne avec un informaticien du CAIR, après une formation adéquate.

Les besoins les plus urgents sont :

- La maintenance du logiciel des emplois du temps
- La gestion des notes
- Les stages

J. GRELIER s'exprime au nom de N. HADJ-RABIA : il voudrait savoir qui va assurer la maintenance du logiciel « stages ». Il accepterait de développer le logiciel mais uniquement pour les applications communes à tous les départements.

J-P. CITEAU propose de le recevoir pour discuter de ce qu'il se propose de faire et de son indemnisation.

o Pour information : 20 professeurs principaux de Rezé seront reçus dans les départements GEA et Informatique.

La séance du conseil de direction est levée à 18 H 30.